

Émerainville, le 20 mars 2024

Madame, Monsieur,
Les Membres du Conseil Municipal,

Réf. : AK/LP/SR/03.50

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer qu'un Conseil Municipal se réunira à l'Hôtel de Ville, le :

**MERCREDI 3 AVRIL 2024
À 19 HEURES**

ORDRE DU JOUR :

Administration générale:

- Tableau des décisions du Maire,
- Approbation du procès-verbal du 26 février 2024.

Petite enfance :

- Autorisation au Maire de signer la convention d'objectifs et de financement entre la CAF de Seine et Marne, la commune et la société EVANCIA BABILOU.

Famille et Education :

- Autorisation au Maire de signer la convention de partenariat entre la CAPVM et la commune pour l'organisation de trois séances de « Bibliothèque de rue ». à l'été 2024.
- Tarification de la restauration scolaire à compter du 1^{er} mai 2024.

Urbanisme :

- Définition des zones d'accélération des énergies renouvelables – arrêt de la cartographie communale,
- Demande auprès du Préfet de l'inscription de la commune pour enjoindre les propriétaires de réaliser des ravalements de façades,
- Acquisition de deux garages dans le quartier du Clos d'Emery en vue de démolir,
- Dépôt d'un permis de démolir de douze garages dans le Clos d'Emery
- Rétrocession d'une partie de la rue des Balladins.

Finances :

- Approbation du Compte de Gestion 2023,
- Approbation du Compte Administratif 2023,
- Affectation du résultat du Compte Administratif 2023,
- Vote des taux d'imposition relatifs à la fiscalité directe locale pour l'année 2024,
- Vote du budget primitif 2024,
- Attribution des subventions 2024 aux associations et au CCAS.

Comptant sur votre présence,

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,

Alain KELYOR

